

U. B. C. 10 B. 100.
761A

F. Division dit P. Frisch.

3 septembre 1931

Mon cher Frisch,

J'ai bien reçu votre longue lettre, j'y  
répondrai un peu plus tard. J'ai encore  
des soucis de famille <sup>familiale</sup> qui vont apporter  
quelque retard dans l'acceptation de votre  
télex : mon beau-père est au plus  
mal dans le Nord, tous les jours sa  
souffrance vient de l'altitude - il souffre  
d'une un peu de congestion pulmonaire.  
Je vous écris aujourd'hui seulement  
sur quelques points. J'écris de même à  
Schumpeter.

Si je n'ai rien reçu de Kuhn. Je  
songe donc pour le secrétariat à  
Hans Staefle, qui habite à Genève,  
donc tout près de Lausanne. Il connaît

2

en outre la langue. Je ne le connais pas. Le manuscrit qu'il est venu le m'envoyer sur la comparaison des reverses dans divers pays ne paraît pas ordinaire. Mais je pense que Stactle ferait au moins un bon secrétaire et notamment pourrait se charger — à un prix — de l'organisation matérielle du congrès, d'entente avec Boninsegni qui est à Rome et ne rentre à Lausanne que le 17. J'ai écrit à Boninsegni et à Schurz. Si moins d'un avis contraire de votre part, je m'acquiescerai en ce sens.

10  
12 - J'ai ~~pas~~ croisi sur le congrès d'août 3 jours. J'ai envie de prévoir au lieu des dîners que vous avez prévus un déjeuner à midi 30 le premier jour et un autre le 3<sup>e</sup> jour. Nous leur serions de la sorte libéré de manducation à tout le monde pour la soirée et réduirions au minimum le protocole

3

continentaire. Il n'y avait pas tenu  
de Smoking, pas seulement Stein  
vector de ville. J'explique un mot  
dans les convocations; voudriez-vous  
me répondre par retour de  
Courrier?

Je serais très heureux de voir ces  
écrits non seulement. Je vous en envoie un  
dossier sur les mathématiques. Je vous en envoie un dossier sur les  
mathématiques. Je vous en envoie un dossier sur les mathématiques.

32 Je pense qu'on pourra avoir  
plusieurs communications <sup>sur</sup> les  
économistes mathématiciens. Le difficile  
est d'avoir les orateurs. Je pense y  
parvenir. J'ai demandé à Schumpeter de  
parler de von Thünen; si refuse, je  
pense à Stachle. A défaut, le feriez-  
vous? Ne faut-il pas parler de  
Bantahan. Si on parle de économistes  
séparément, on risque d'en oublier et  
de faire des jaloux.

42 Je pense que nous serons un peu  
plus d'un quinze. J'ai des  
communications de Roy, Maschke,  
Tünkeren, Stachle, Darmon. J'espère  
que ce sera intéressant. Le cycle  
est assez étroit et sera composé

Je suis sûr que  
 vous n'avez pas  
 oublié de mentionner  
 les autres noms  
 de la liste 2  
 qui n'ont pas  
 pu venir à  
 Bordeaux  
 et qui ont  
 été à Paris  
 le 21.

d'économètres à peu près et cher s'il venent.  
 Tout se simplifie beaucoup. Vous  
 pouvez inviter de ma part les Scandinaves  
 qui vous paraissent assez liés de  
 l'économétrie; je n'ai pas le temps de  
 le faire moi-même. J'ai invité tous  
 ceux de la liste 1 de Fisher et quelques uns  
 de la liste 2 qui n'ont pu venir pour  
 parler sur la liste 1. J'ai fait plutôt  
 restrictif; je vois que cela vaut  
 mieux.

5° - Il serait intéressant de réunir le  
 Conseil à Paris le 21, pour avoir Bowley,  
 qui y sera. Mais il m'a dit qu'il n'avait  
 que très peu de temps à lui entre 2 trains.  
 D'autre part, je suis moi-même le 20 à  
 Dijon, tout près de Vassonne, en train  
 de faire une cure de repos que j'ai dû  
 interrompre brièvement à cause de l'état de mon  
 beau-père et il me serait difficile de  
 retourner à Paris; peut-être pourriez-vous y  
 faire un crochet avec Schampetier mais, en  
 autres cas, j'aimerais bien vous voir le 21  
 à Vassonne. Je vais écrire à Bowley pour  
 lui demander s'il ne pourrait être à Paris le 20  
 et de Mrs en français, mais je réfléchis que il ne

[1931?]

La Seyne sur mer (Var) 7 septembre  
9 Boulevard du 4 Septembre

U. B. 0.10 B...
761 A

PS -

Mon cher Frisch,

Nous venons de perdre mon beau-père et ma femme est sérieusement malade. C'est vous dire tous les ennuis que je traverse. Je me demande si je pourrai être à la réunion de Lausanne; croyez bien que je ferai mon possible pour y aller. Je vais distribuer sous peu une circulaire indiquant ce programme et la liste des participants probables. Je n'attends plus pour cela qu'une réponse de Staffa au sujet de l'exposé sur Pareto. Je n'ai trouvé personne pour l'exposé sur Edgeworth et sur von Thünen.

Voudriez-vous vous charger d'Edgeworth. Peut-être accepterez-vous aussi de parler de von Thünen? Peut-être pourriez-vous vous

M'agrandir les dépenses de l'office, je n'ai rien de mes sermons.  
Vous avez une vue rétrospective des économistes: Haldy, Sand, Mitchell et les autres économistes. Je vois que cela vaut mieux ainsi! mes autres fait des séjours par exemple James, Bartoloni etc.  
X Fucoco est dans "L'Alchimie"  
Francesco Fucoco 2 avenue de la gare à La Seyne sur mer.

F. Division til A. Frisch

entendre avec Staehle avec qui vous paraissez  
associé.

↑ à l'heure à part les  
synthèses des jours  
rapport sur place.

- (Faehle)  
Je viens de lui écrire pour lui demander de se  
charger de l'organisation matérielle de la réunion  
et d'envoyer une circulaire aux participants.  
Je n'ai pas osé lui demander davantage.

Vous pouvez convoquer vous-même, de ma  
part, ou de la vôtre, les personnes Scandinaves  
ou autres que vous jugerez bon, en vous tenant  
toutefois sur un cercle assez restreint. Nous  
ne serons en effet qu'une vingtaine à  
Lausanne, tous assez près de l'économétrie,  
ce qui simplifiera beaucoup la conduite  
des séances : les discussions seront surtout  
scientifiques, contrairement à ce que  
j'avais pensé tout d'abord. Voici la  
liste des participants.

Akerman, Aspetit, Bachi, Bonnsègni,  
Bourquet, Darmois, del Vecchio, Divisia(?),  
Fanno, Frisch, Hawtrey?, Le Corbilleux, Marschak,  
Moret, Roy, Rueff!, Schneider, Schumpeter,  
Sraffa, Staehle, Tinbergen, Weinberger,  
Zarwinski, Amoroso -

Akerman dit reparti de Lausanne le

7. Sept. [1931?]  
F. Divisia  
R. F. [?]

le 22 au soir ; je lui ai donc dit qu'il  
trouverait des collègues à Lausanne dès  
le 21, et il arrivera le 20 au  
soir. Il m'a écrit que, conformément  
à ce que je lui avais suggéré, il  
parlera non seulement de Wicksell  
mais aussi de la situation de  
l'économétrie dans le pays nordique.  
Je ne veux pas lui écrire pour lui  
demander de rectifier ; il suffira que  
vous lui causiez de cela à Lausanne  
le 21. Si vous voulez lui écrire  
avant, voici son adresse :

Hotel St Honoré d'Eylau,  
152, rue de la Pompe, Paris (16<sup>e</sup>).

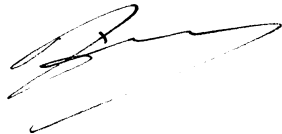
Je vous enverrai très peu le  
programme en circulaire, vous voyez  
qu'il est intéressant. Je crois qu'il  
occupera 3 jours sans qu'on cause  
longuement de l'Econometric Society.

Je pense que je pourrai me voir à  
Lausanne. Dans la négative, je  
vous tien drai au courant de mes

déplacements pour que vos papiers ne  
rencontrer si vous en avez le désir et  
l'occasion - et de toute façon, je comptais  
sur vous et Schumpeter pour diriger la  
session. Je suis sûr que tout se passera  
fort bien.

Schumpeter me dit qu'il est tout à fait  
d'avis que Bowley réunisse les adeptes  
de l'économétrie à Madrid et à Londres.  
Il me semble qu'on ne peut empêcher  
cela, et qu'en d'ailleurs, ces conversations  
nécessairement privées et officieuses ne  
pourront faire grand mal. Au petit  
vendredi nous dire à Lausanne (dans les  
conclusions) ce qu'on aura dit à Madrid  
(où sera Gini qui ne m'a pas répondu)  
et Bowley nos écrivains après coup ce que  
l'on aura dit à Londres. Je n'ai pas  
encore écrit à Bowley, mais vais être  
obligé de le faire sous peu.

Cordialement à vous





Note sur la désignation des  
Charter-members

IS - Si les suggestions sont admises, j'espère comme membre d'honneur l'un de France,

- quelques économistes ou statisticiens membres de l'Académie des Sciences Morales et Politiques
- quelques mathématiciens
- et quelques statisticiens Français et de France.

Le 20 août, le Président Irving Fisher m'a écrit ceci :

« The point in which your letter most influenced me is in respect to the Charter Membership. I am now inclined to think that we should admit to Charter Membership anyone whose name would help to forward the Society. The Charter Members might be helpful in either of two ways: first, because a person is a specialist who has contributed materially in economic lines or, second, simply because he is a distinguished economist. [Those of the first type would, in general eventually become Fellows. Those of the second type might never become Fellows but would typify those members who are ineligible to become Fellows.] »

On ne saurait mieux résumer la thèse que j'avais développée et que je serais heureux de voir triompher; cette thèse implique une politique de conciliation avec l'étranger; elle tend à ce que l'Econometric Society se présente pas comme un groupe tournant le dos au reste des économistes. Pour la France, M. Colson à qui j'en ai parlé, a été rettement de mon avis, et il m'a écrit que cette politique de conciliation lui paraît indispensable, si l'on veut avoir quelque action sur la science et l'opinion. (1)

En somme, le Charter Membership doit comprendre ce que j'ai appelé des "Membres de patronage" et c'est comme tels que je considère des membres déjà élus tels que M. M. Borel, Hadamard, March, par exemple.

On m'a fait observer qu'il pourrait être inopportun de mettre dans cette liste des savants de grand renom comme Hadamard

(1) cela n'entraîne pas naturellement, d'avoir un recrutement serré par les fellows, au contraire même.

ou Vito Volterra à côté de personnalités d'un standing moins élevé. Je crois surtout que ces grands savants ne se donnent pas la peine de payer une cotisation à une société qui a les intérêts que de loin. On pourrait donc envisager la solution suivante.

Je ne crois pas me tromper en traduisant Charter member par Membre fondateur. On pourrait prévoir, à côté des membres fondateurs payant leur cotisation, des membres d'honneur qui ne seraient autre que les membres de patronage. Ces membres d'honneur seraient constitués par le grand nom de l'économie politique, de la mathématique et de la statistique des différents pays, à quelque discipline qu'ils appartiennent, pourvu qu'ils se déclarent favorables au mouvement économétrique.

Les charter-members comprendraient alors des personnes relevant de fellowship ou du membership, qui se seraient appuyés distingués par leurs travaux ou leur action vus à vis de l'économétrie, par qu'on ait pensé à elles avant les autres, dans le recrutement de la société.

Je suis obligé de constater que la constitution ne prévoit pas de Membres d'honneur et qu'elle ne peut être modifiée que par les fellows. Dans le texte anglais peut-être interprété de façon un peu élastique: si le mot Charter member n'a pas de signification absolument précise, on pourrait prévoir 2 sorts de Charter member - Les charter member d'honneur (sans cotisation) et les charter member avec cotisation. Cela pourrait être décidé rapidement par le conseil, puisque la Constitution stipule: « The dues for regular members and the dues for Fellows shall be fixed by the Council. » Il est évident que le conseil peut fixer à zéro certaines cotisations. Or l'exonération de cotisation à l'égard de certains membres est une marque de déférence, une

Proposer d'honneur qui suffirait par qu'on puisse appeler ces membres: membres d'honneur.  
Par ailleurs, cette mesure aura des avantages de ne pas que nos amis de la déférence pour ces personnalités, mais qu'elles ne sont pas des sociétés, puisqu'elles sont à travers en invitées.  
Si à l'air de ne leur offrir, non comme amicitia au Président Spring Fisher pour s'en servir et lui demander de faire débiter le conseil à ce sujet. Les membres d'honneur pourraient être présents, sans avoir payé, dans les réunions de la société.  
demander de faire débiter le conseil à ce sujet. Les membres d'honneur pourraient être présents, sans avoir payé, dans les réunions de la société.

Scandinave, pour être une autrichienne.

Le mieux serait d'obtenir que le même travail soit publié à la fois par toutes ces revues, chacune dans sa langue. Au besoin, il pourrait y avoir dans la revue un coin "Econometrica". Cela serait un gros avantage pour nous, qui aurions ainsi à la fois la publication et la traduction assurées. Pour les revues affiliées, je crois qu'elles considéreraient cette affiliation comme une bonne référence scientifique, entièrement pour elles; en outre, lorsqu'elles recevraient un article à allure mathématique, elle seraient heureuses de se décharger sur le Comité de Econometrica des soins de voir si cet article a quelque valeur. Nous aurions là un moyen de voir venir à notre comité de rédaction, des travaux qui sans cela iraient à telle ou telle revue; d'un autre côté, les revues comprendront qu'Econometrica pourra leur enlever beaucoup de travaux, et elles préféreront peut-être s'affilier que de faire concurrence. En définitive, il pourrait y avoir là une organisation générale de la publication scientifique économique dans le monde.

Par ailleurs, si on publie les travaux eux-mêmes dans Econometrica, nous pourrions être gênés quand on nous présentera des travaux dont le caractère économétrique n'est pas très net; si on n'est pas un peu strict, Econometrica sera volumineux et peu caractéristique; si

à et strict, à risque de laisser échapper de travaux intéressants.

Ma proposition me paraît avoir aussi son intérêt pour le développement de l'économétrie; si on publie le travail dans *Econometrica*, notre journal sera lu par les économètres et par personne autre parce que trop spécial et trop ardu; si son travail paraissait dans des revues, ils seraient tout au moins parcourus par d'autres personnes qui peuvent peu à peu s'intéresser plus à l'économétrie, et sans la barrière, lui apporter de la réputation et du prestige. Enfin, nous n'avons pas l'air de faire bande à part et vous savez combien je tiens à cette idée. Il ne faut pas qu'on dise de nous « Ce sont des économètres, non des économistes ».

Le jour où on prononcerait cette phrase, nous serions perdus dans l'opinion.

Je dirai que ce qui a un peu précisé en moi cette idée c'est l'offre qui m'a faite Felice Vinci des services de sa revue, et aussi l'idée qu'il est peut-être inutile de créer "une revue de plus", j'ajoute que, en se bornant à l'organisation et non à la publication, *Econometrica* aura déjà un rôle très gros et très important à remplir. Au fond, le problème de la publication est résolu déjà; sans doute, on est un peu gêné de faire des publications mathématiques dans une Revue ordinaire, mais je crois qu'avec l'intervention de l'*Econometric Society*, la Revue choisie accepterait de

donner l'attention particulière à cet égard; ce serait d'ailleurs une condition sine qua non à leur choix. Pour être sûr il faudrait de choisir une seule revue dans chaque pays, mais ce problème peut être résolu, et par exemple, dans le cas difficile, peut être connaître-on en avoir deux dans un même pays. Je pense que mes collègues vous ont écrit à ce sujet à nos collègues.

Spivak

U. B. Osio  
B.  
761A

Samedi 19 septembre 1931

Mon cher Frisch,

Ma femme est toujours sérieusement souffrante et devant prendre un arrangement avec mon médecin, qui est précisément dans la région, je suis immobilisé ici, à mon grand regret.

Schampeter m'écrit qu'il est fatigué à Oberdorf, mais j'espère qu'il sera rétabli et à Sausanne le 21. Je lui ~~ai~~ écrit Hotel de la Paix, <sup>vous remerciant à propos</sup> et, au cas, où il ne pourrait pas venir, je ~~vous remerciant~~ <sup>des notes dont vous voudrez bien lui faire part s'il est possible, savoir:</sup> ~~vous remerciant~~ <sup>Monique Schampeter par la lettre au ~~vous remerciant~~ <sup>vous remerciant</sup></sup> ~~vous remerciant~~ <sup>vous remerciant</sup> un exemplaire de ma note (que je n'ai pas eu le temps de remanier) et une autre ~~sa~~ note proposant la nomination de Membres d'Honneur. Je serais heureux que vous discutiez cette question.

Je vous envoie l'exemplaire de ma note que vous avez annoté; je n'ai pas trouvé le temps de le remanier, mais je suis sûr que la mise au point sera facile quand vous en aurez discuté. J'y joins deux autres exemplaires.

Ci-joint aussi une note imprimée où vous trouverez

F. Schampeter

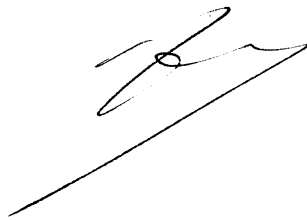
tout à la fois quelques idées d'adv scientifique et  
une raison de la politique d'alliance avec les  
économistes littéraires.

Je vous enverrai, si j'en trouve le temps, une  
note sur l'absence d'équilibre économique.

Bien cordialement votre



P.S. Comme M. Schumpeter, je ne suis guère d'avis  
de faire payer aux participants les dépenses  
d'organisation de la réunion; ils ont assez de  
dépenses comme cela et ce ne serait pas très élégant de  
répondre ainsi à leur empressement. M. Schumpeter  
a pensé que ces dépenses pourraient être partagées entre  
les membres du conseil présents. Je crois plutôt  
qu'il faudrait les imputer plus tard sur le  
budget de la société — et en attendant, leur  
imputer qui en fait l'avance. Je fais  
volontiers l'avance de celles que j'ai engagées.



U. B. Osio  
B.  
761A

Samedi 19 septembre 1931

Mon cher Frisch,

Ma femme est toujours sérieusement souffrante et devant prendre un arrangement avec mon médecin, qui est précisément dans la région, je suis immobilisé ici, à mon grand regret.

Schampeta m'a écrit qu'il est fatigué à Oberdorf, mais j'espère qu'il sera rétabli et à Sausanne le 21. Je lui ~~ai~~ écrit Hotel de la Paix, <sup>vous remerciant à propos</sup> et, au cas, où il ne pourrait pas venir, je ~~vous remerciant~~ <sup>des notes dont vous voudrez bien lui faire part s'il est possible, savoir:</sup> ~~vous remerciant~~ <sup>Monique Schampeta par la lettre au ~~vous remerciant~~ <sup>vous remerciant</sup></sup> ~~vous remerciant~~ <sup>Ala</sup> ~~vous remerciant~~ un exemplaire de ma note (que je n'ai pas eu le temps de remanier) et une autre ~~sa~~ note proposant la nomination de Membres d'Honneur. Je serais heureux que vous discutiez cette question.

Je vous envoie l'exemplaire de ma note que vous avez annoté; je n'ai pas trouvé le temps de le remanier, mais je suis sûr que la mise au point sera facile quand vous en aurez discuté. J'y joins deux autres exemplaires.

Ci-joint aussi une note imprimée où vous trouverez

F. Schampeta

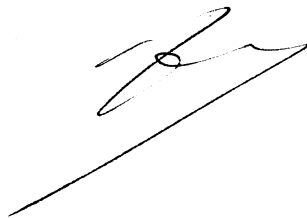
tout à la fois quelques idées d'adv scientifique et  
une raison de la politique d'alliance avec les  
économistes littéraires.

Je vous enverrai, si j'en trouve le temps, une  
note sur l'absence d'équilibre économique.

Bien cordialement votre



P.S. Comme M. Schumpeter, je ne suis guère d'avis  
de faire payer aux participants les dépenses  
d'organisation de la réunion; ils ont assez de  
dépenses comme cela et ce ne serait pas très élégant de  
répondre ainsi à leur empressement. M. Schumpeter  
a pensé que ces dépenses pourraient être partagées entre  
les membres du Conseil présents. Je crois plutôt  
qu'il faudrait les imputer plus tard sur le  
budget de la Société — et en attendant, leur  
imputer qui en fait l'avance. Je fais  
volontiers l'avance de celles que j'ai engagées.





Note sur la désignation des  
Charter-members

IS - Si les suggestions sont admises, j'espère comme membre de l'Institut de France,

- quelques économistes ou statisticiens membres de l'Académie des Sciences, Arts et Lettres
- quelques mathématiciens
- et quelques statisticiens Français et Français.

Le 20 août, le Président Irving Fisher m'a écrit ceci :

« The point in which your letter most influenced me is in respect to the Charter Membership. I am now inclined to think that we should admit to Charter Membership anyone whose name would help to forward the Society. The Charter Members might be helpful in either of two ways: first, because a person is a specialist who has contributed materially in economic lines or, second, simply because he is a distinguished economist. [Those of the first type would, in general eventually become Fellows. Those of the second type might never become Fellows but would typify those members who are ineligible to become Fellows.] »

On ne saurait mieux résumer la thèse que j'avais développée et que je suis heureux de voir triompher; cette thèse implique une politique de conciliation avec l'étranger; elle tend à ce que l'Econometric Society se présente pas comme un groupe tournant le dos au reste des économistes. Pour la France, M. Colson à qui j'en ai parlé, a été rettement de mon avis, et il m'a écrit que cette politique de conciliation lui paraît indispensable, si l'on veut avoir quelque action sur la science et l'opinion. (1)

En somme, le Charter Membership doit comprendre ce que j'ai appelé des "Membres de patronage" et c'est comme tels que je considère des membres déjà élus tels que M. Borel, Hadamard, March, par exemple.

On m'a fait observer qu'il pourrait être inopportun de mettre dans cette liste des savants de grand renom comme Hadamard

(1) cela n'entraîne pas naturellement, d'avoir un recrutement serré par les fellows, au contraire même.

ou Vito Volterra à côté de personnalités d'un standing moins élevé. Je crois surtout que ces grands savants ne se donnent pas la peine de payer une cotisation à une société qui a les intérêts que de loin. On pourrait donc envisager la solution suivante.

Je ne crois pas me tromper en traduisant Charter member par Membre fondateur. On pourrait prévoir, à côté des membres fondateurs payant leur cotisation, des membres d'honneur qui ne seraient autre que les membres de patronage. Ces membres d'honneur seraient constitués par les gand hous de l'économie politique, de la mathématique et de la statistique des différents pays, à quelque discipline qu'ils appartiennent, pourvu qu'ils se déclarent favorables au mouvement économétrique.

Les charter-members comprendraient alors des personnes relevant de fellowship ou du membership, qui se seraient appuyés distingués par leurs travaux ou leur action vus à vis de l'économétrie, par qu'on ait pensé à elles avant les autres, dans le recrutement de la société.

Je suis obligé de constater que la constitution ne prévoit pas de Membres d'honneur et qu'elle ne peut être modifiée que par les fellows. Dans le texte anglais peut-être interprété de façon un peu élastique: si le mot Charter member n'a pas de signification absolument précise, on pourrait prévoir 2 sorts de Charter member - Les charter member d'honneur (sans cotisation) et les charter member avec cotisation. Cela pourrait être décidé rapidement par le conseil, puisque la Constitution stipule: « The dues for regular members and the dues for Fellows shall be fixed by the Council. » Il est évident que le conseil peut fixer à zéro certaines cotisations. Or l'exonération de cotisation à l'égard de certains membres est une marque de déférence, une

Proposer d'honneur qui suffirait pour qu'on puisse appeler ces membres: membres d'honneur.  
Par ailleurs, cette mesure aura des avantages de nature que nous avons de la déférence pour ces personnalités, mais qu'elles ne sont pas des autres, puisqu'elles sont à traiter en invités.  
Si à l'instar de nos charters, nous pouvons attribuer au président Spring Fisher pour s'en saisir et lui demander de faire délibérer le conseil à ce sujet. Les membres d'honneur pourraient être présents, sans avoir payé, dans des réunions, sans avoir payé, sans avoir payé.

Scandinave, pour être une autrichienne.

Le mieux serait d'obtenir que le même travail soit publié à la fois par toutes ces revues, chacune dans sa langue. Au besoin, il pourrait y avoir dans la revue un coin "Econometrica". Cela serait un gros avantage pour nous, qui aurions ainsi à la fois la publication et la traduction assurées. Pour les revues affiliées, je crois qu'elles considéreraient cette affiliation comme une bonne référence scientifique, entièrement pour elles; en outre, lorsqu'elles recevraient un article à allure mathématique, elle seraient heureuses de se décharger sur le Comité de Econometrica des soins de voir si cet article a quelque valeur. Nous aurions là un moyen de voir venir à notre comité de rédaction, des travaux qui sans cela iraient à telle ou telle revue; d'un autre côté, les revues comprendront qu'Econometrica pourra leur enlever beaucoup de travaux, et elles préféreront peut-être s'affilier que de faire concurrence. En définitive, il pourrait y avoir là une organisation générale de la publication scientifique économique dans le monde.

Par ailleurs, si on publie les travaux eux-mêmes dans Econometrica, nous pourrions être gênés quand on nous présentera des travaux dont le caractère économétrique n'est pas très net; si on n'est pas un peu strict, Econometrica sera volumineux et peu caractéristique; si

à et strict, à risque de laisser échapper de travaux intéressants.

Ma proposition me paraît avoir aussi son intérêt pour le développement de l'économétrie; si on publie le travail dans *Econometrica*, notre journal sera lu par les économètres et par personne autre parce que trop spécial et trop ardu; si son travail paraissait dans des revues, ils seraient tout au moins parcourus par d'autres personnes qui peuvent peu à peu s'intéresser plus à l'économétrie, et sans la barrière, lui apporter de la réputation et du prestige. Enfin, nous n'avons pas l'air de faire bande à part et vous savez combien je tiens à cette idée. Il ne faut pas qu'on dise de nous « Ce sont des économètres, non des économistes ».

Le jour où on prononcerait cette phrase, nous serions perdus dans l'opinion.

Je dirai que ce qui a un peu précisé en moi cette idée c'est l'offre qui m'a faite Felice Vinci des services de sa revue, et aussi l'idée qu'il est peut-être inutile de créer "une revue de plus", j'ajoute que, en se bornant à l'organisation et non à la publication, *Econometrica* aura déjà un rôle très gros et très important à remplir. Au fond, le problème de la publication est résolu déjà; sans doute, on est un peu gêné de faire des publications mathématiques dans une Revue ordinaire, mais je crois qu'avec l'intervention de l'*Econometric Society*, la Revue choisie accepterait de

donner l'air facile à cet égard; ce serait d'ailleurs une condition sine qua non à leur choix. Pour être sûr il faudrait de choisir une seule revue dans chaque pays, mais ce problème peut être résolu, et par exemple, dans les cas difficiles, peut être connaître-on en avoir deux dans un même pays. Je pense que mes collègues vous ont écrit à ce sujet à nos collègues.

Votre très dévoué  
G. Scrimin

Clamart 3 octobre 1931

Mon cher Frisch,

J'ai bien reçu le programme que vous m'avez envoyé de Lausanne, et je vous en remercie. Je vous félicite de la manière dont vous avez mis au point l'organisation en dernière heure.

J'ai assurément regretté que Schumpeter, pas plus que moi, n'ait pu se déplacer, et qu'il n'y ait eu, en somme, que vous, du Conseil. Mais j'ai été heureux d'apprendre, par votre memorandum, que vous aviez réussi à voyager avec Schumpeter de Munich à Bonn.

Votre memorandum m'a paru très judicieux dans l'ensemble; j'ai été heureux de voir que vous aviez accepté certains de mes suggestions et de voir que vous les aviez complétées par d'autres dispositions que je crois très judicieuses. Peu à peu, des questions délicates s'éclaircissent et je vois que nous arriverons au but sans accident, malgré la difficulté certaine de la question.

Sur certains points de votre memorandum, je vois que je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous. Je

F. Dijkstra et F. Frisch

viens d'être de taper à la machine de observations,  
avec l'idée de les communiquer au Conseil,  
toutefois, avant de les envoyer, je tiens à vous les  
soumettre, ainsi qu'à Schumpeter, à qui j'écis  
par le même courrier.

À propos de la Charte Members Honoris causa, je pense  
que je pourrais accepter votre texte, si vous  
vouliez bien supprimer la phrase suivante:  
« In particular, we think that most of,  
if not all of, the Charter Members, whose  
principle interest is in economics, ought to pay a... »  
et la remplacer par une phrase de ce genre:  
« Devraient être seulement exemptés certaines  
hautes personnalités appartenant à chacune des  
catégories a) b) c) d). La liste de ces  
personnalités devrait être arrêtée dans chaque cas... »  
etc.

Je serais heureux que vous me répondiez  
rapidement à ce sujet; cela me permettrait  
d'indiquer, en envoyant ma note au Conseil,  
que vous êtes d'accord pour modifier votre texte,  
ou au contraire, que vous persistez dans votre avis.

Roy m'a donné quelques détails sur Lausanne,  
mais je suis heureux d'en avoir de vous, en  
particulier sur ce qui a pu se dire officiellement  
au sujet de l'organisation de l'Econometric.

Je serais heureux, aussi, d'avoir votre impression  
au sujet de ce que je vous ai écrit sur l'absence  
d'équilibre économique. J'ai envie ~~de~~ <sup>de</sup> faire  
l'objet d'une communication au Congrès d'Amérique,  
et dans ce but, vous me feriez plaisir de me  
renvoyer mon papier qui me servirait de première

De l'acton.

Après tous mes regrets de ne pas avoir pu venir vous rencontrer, je vous  
prie de venir, par des collègues, à un restaurant très cordial  
et très décent.

W. B. Viner

6 novembre 1931

F. Division til H. Frisch.

Mon cher Frisch,

J'ai bien reçu vos deux lettres et  
m'excuse de n'y avoir pas encore répondu ;  
j'ai beaucoup de besogne.

J'ai fini par distribuer aux membres du  
Conseil la note que j'avais rédigée comme  
suite à votre Memorandum de Munich-Bonn.  
Toutefois, j'ai supprimé le dernier paragraphe  
intitulé Manifeste, pensant à la réflexion qu'il  
serait bien difficile d'en venir à temps, tous les  
soirs, à ne pas parler de la Société  
d'Econometrie sans votre contrôle : si on  
publie des erreurs, nous la rectifierons.

Comme suite à votre lettre circulaire  
aux membres européens au sujet des Charter-  
Members, je n'ai rien reçu de personne ; au  
fond, je crois que c'est mieux ainsi, car la liste  
des Charter-members risquerait de devenir trop  
grosse, si l'Amérique et l'Europe se mettaient

à suraiguë. Ne connaissant à peu près  
personne de la 4<sup>e</sup> liste, je n'ai pas  
encore voté et j'ai l'intention de ne pas voter  
et de distribuer au Conseil une "déclaration  
de vote" où j'indiquerai les principes qui  
me ont guidé pour la France, en priant mes  
collègues, si ces principes leur paraissent bons,  
de les suivre aussi en ce qui les concerne et de  
donner en ce sens toute explication au Président.

J'estime que le vote mécanique est en  
effet imparfait.

J'ai pu voter de ces candidats, mais précisément  
je n'en connais aucun.

Pour l'élection de fellows je voudrais bien ne  
m'occuper de l'affaire qu'en 1932; toutefois  
je vous suis très reconnaissant de soutenir la  
candidature de M. Colson.

J'ai envoyé hier d'urgence au Président  
une lettre au sujet de la proposition Colson.  
Je vous envoie copie de cette lettre, pour  
vous tenir informé, et pour que vous  
puissiez prendre position, si vous le désirez,  
sur ma proposition.

Ma femme va mieux et j'espère qu'elle se  
remettra sans trop de difficultés.

Bien cordialement à vous

Pring



Clamart 3 octobre 1931

Mon cher Frisch,

J'ai bien reçu le programme que vous m'avez envoyé de Lausanne, et je vous en remercie. Je vous félicite de la manière dont vous avez mis au point l'organisation en dernière heure.

J'ai assurément regretté que Schumpeter, pas plus que moi, n'ait pu se déplacer, et qu'il n'y ait eu, en somme, que vous, du Conseil. Mais j'ai été heureux d'apprendre, par votre memorandum, que vous aviez réussi à voyager avec Schumpeter de Munich à Bonn.

Votre memorandum m'a paru très judicieux dans l'ensemble; j'ai été heureux de voir que vous aviez accepté certains de mes suggestions et de voir que vous les aviez complétées par d'autres dispositions que je crois très judicieuses. Peu à peu, des questions délicates s'éclaircissent et je vois que nous arriverons au but sans accident, malgré la difficulté certaine de la question.

Sur certains points de votre memorandum, je vois que je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous. Je

F. Dijkstra et F. Frisch

viens d'être de taper à la machine de observations,  
avec l'idée de les communiquer au Conseil,  
toutefois, avant de les envoyer, je tiens à vous les  
soumettre, ainsi qu'à Schumpeter, à qui j'écis  
par le même courrier.

À propos de la Charte Members Honoris causa, je pense  
que je pourrais accepter votre texte, si vous  
vouliez bien supprimer la phrase suivante:  
« In particular, we think that most of,  
if not all of, the Charter Members, whose  
principle interest is in economics, ought to pay a... »  
et la remplacer par une phrase de ce genre:  
« Devraient être seulement exemptés certaines  
hautes personnalités appartenant à chacune des  
catégories a) b) c) d). La liste de ces  
personnalités devrait être arrêtée dans chaque cas... »  
etc.

Je serais heureux que vous me répondiez  
rapidement à ce sujet; cela me permettrait  
d'indiquer, en envoyant ma note au Conseil,  
que vous êtes d'accord pour modifier votre texte,  
ou au contraire, que vous persistez dans votre avis.

Roy m'a donné quelques détails sur Lausanne,  
mais je suis heureux d'en avoir de vous, en  
particulier sur ce qui a pu se dire officiellement  
au sujet de l'organisation de l'Econometric.

Je serais heureux, aussi, d'avoir votre impression  
au sujet de ce que je vous ai écrit sur l'absence  
d'équilibre économique. J'ai envie ~~de~~ <sup>de</sup> faire  
l'objet d'une communication au Congrès d'Amérique,  
et dans ce but, vous me feriez plaisir de me  
renvoyer mon papier qui me servirait de première

De l'acton.

Après tous mes regrets de ne pas avoir pu venir vous rencontrer, je vous  
prie de venir, mon cher collègue, à un restaurant très cordial  
et très décent.

W. B. D.

U.S. Geolo  
Bureau  
761A

To Irving Fisher

Monsieur le Président et cher Maître,

J'ai bien reçu vos différentes lettres et y répondrai bientôt, mais je veux répondre immédiatement à celle où vous me faites part de la proposition de M. Cowles.

Je ne vous cacherais pas que j'ai été très embarrassé pour vous répondre par telegramme au sujet de cette affaire que je crois très importants. Comme vous j'ai aperçu tout l'intérêt qu'elle présentait et laissez moi vous dire tout de suite que ma pensée est qu'il ne faut pas laisser échapper l'occasion qui se présente à nous; mais par ailleurs il n'est venu immédiatement à l'esprit quelques objections, dont vous aurez eu je pense, une première idée en lisant la réponse que j'ai faite au récent memorandum Frisch-Schumpeter.

La question me paraît présenter des aspects multiples, et je vais essayer de les examiner l'un après l'autre en vous expliquant toute ma pensée.

Si j'ai bien compris, M. Cowles nous fait une proposition très intéressante, non pas en tant qu'imprimeur, mais parce qu'il dirige un service important d'observation statistique qui a jusqu'ici travaillé sur les mouvements boursiers pour des buts pratiques, mais qui travaillait desormais dans un esprit scientifique et pourrait d'ailleurs, je pense, s'outiller peu à peu pour travailler dans un domaine plus large; il me semble que c'est là en effet une chance inespérée pour la Société d'Econo-étrie de voir se réaliser positivement et d'une façon immédiate et active, ce qui est son but essentiel: l'alliance étroite entre la recherche théorique et la recherche statistique. Je crois donc comme je vous l'ai dit dès le début que la proposition de M. Cowles doit être tenue en très sérieuse considération et qu'il serait tout à fait regrettable de la rejeter.

Mais la solution précise dont vous m'avez fait part soulève par certains côtés des objections et dans mon esprit, objections qui me paraissent assez sérieuses; je crois d'une manière générale que tout ce qui touche l'avenir de la Société d'Econométrie est très sérieux, non seulement à cause de l'importance même de cette société pour la science, mais encore parce que c'est une société naissante et que tout ce qui se passe près de la naissance peut avoir des conséquences importantes pour l'avenir; j'ai été d'autant plus devoir faire état de ces objections que je suis par avance partagée par notre collègue Amoroso, qui dans une note qu'il m'a adressée récemment, va encore bien plus loin que moi; j'en ai tiré la conclusion que la mesure envisagée si on la réalisait telle quelle, susciterait des objections de la part de tout un groupe de personnes. Je crois donc que ces objections doivent être présentées maintenant, et cela, non pas pour faire échouer l'affaire, mais au contraire pour qu'on essaye de voir s'il n'est pas possible de la modifier de manière à ce qu'elle ne rencontre pas plus tard des difficultés sur son

Handwritten notes in the left margin: "Medligger bureau 6/11-1931 F. Division" and "W. R. Frisch."

chemin, qu'il s'agisse d'écueils substantiels ou simplement d'écueils provenant de l'opinion de certaines personnes.

Avant de décider du mode de réalisation du Journal de la société, il faudrait, je crois bien savoir ce qu'on veut faire de ce journal; lorsque vous nous avez demandé un vote pour habilitier M. Pons à s'occuper du journal, j'ai voté oui immédiatement parce que cela m'a paru une attribution toute naturelle du secrétaire; mais naturellement j'ai pensé que nous aurions à décider ce que devrait être ce journal. Je ne cacherais pas qu'au début et sans autre réflexion, j'avais pensé que ce journal publierait des travaux scientifiques et même beaucoup de tels travaux; je ne suis mis à réfléchir à la question à l'approche de la réunion de la semaine, pensant que nous aurions à nous entretenir de cette question.

Il m'est alors apparu que l'Econometrica ne pouvait pas songer à publier tous les travaux économétriques du monde ou même la plupart d'entre eux; d'ailleurs, une telle concentration si elle était possible, serait très nuisible à la diffusion de ces travaux parmi les autres économistes, car on aurait vite fait de considérer l'Econometrica comme une publication très spéciale, destinée uniquement aux très initiés; une telle concentration n'est donc ni possible ni désirable. Mais si nous abandonnons cette idée d'une concentration et ex pour ce de la publication des travaux économétriques, nous perdons le seul avantage qui, je crois, en résultait: celui de faciliter leur lecture par les chercheurs; l'Econometrica devient alors "une revue de plus à feuilleter" au lieu de simplifier le travail de documentation, elle le complique. Il y a plus: non seulement cela complique le travail de lecture, mais cela complique aussi la vie des revues existantes. La production scientifique n'est pas infinie; si on augmente le nombre des revues qui à date fixe doivent publier quelque chose, on augmente le nombre des obligations et ceux qui sont obligés de les lire y perdent un peu plus de temps; je crois donc qu'il y a un intérêt scientifique supérieur à ne pas multiplier le nombre des publications, et à moins d'avoir le but d'en faire mourir parmi les existantes (mais alors il faudrait des précisions), je crois qu'il n'en faut pas créer de nouvelle.

À côté de cet inconvénient majeur, je signalerais des inconvénients mineurs, celui de poser un problème financier pour soi en même temps qu'en compliquera celui des autres, celui de risque de gêner nos rapports avec les revues existantes, à la direction desquelles parviennent d'ailleurs certains d'entre nous (je parle d'autant plus librement à l'égard de ceux que je ne suis affilié à aucune revue).

Enfin, même s'il est certain que l'Econometrica enlève sûrement aux autres revues les travaux de valeur est peut-être bien imprudent; il n'est pas sûr qu'Econometrica ne se trouve pas à court de travaux vraiment importants et si elle devait publier des travaux de second ordre, ce ne serait pas très brillant pour la société; c'est là une réflexion qui n'a été faite par Frisch il y a très longtemps, et je l'ai trouvée très judicieuse.

En fond, quel est le but de la société? Favoriser le développement de l'économétrie; or pour atteindre ce but, la politique à suivre n'est pas nécessairement une politique d'interventionnisme (excusez-moi de ne pas oublier que je suis un économiste libéral). Pour favoriser le développement d'un enfant, il faut avant tout le laisser se développer, le surveiller et ne lui donner des remèdes que si son développement propre est insuf-

*Trouve quelques-uns des contributeurs*

6/11-1931

F. Division til Irving Fisher

5/11-1931

- 1) Journal
  - 2) Comptes rendus
  - 3) De exposer de son
  - 4) Sans le passer
- autres en collaboration avec nos collègues

instituant; de même ici en matière de publications; je crois que nous devons poser le principe suivant:

La société ne doit pas laisser publier individuellement que si nous avons une certaine confiance en nos collègues en raison par exemple de leur caractère ou de leur compétence de la sorte, nous devons un rôle utile sans jouer de rôle nuisible. J'ajouterais que la seule existence de la société sera que la plupart des revues existantes seront en général trop heureuses de pouvoir publier les travaux d'écrits, mais celle-ci en raison de la valeur bien reconnue de ces travaux, aura encore pu "passer à la page" "up to the top". Je crois donc que notre rôle en matière de publications sera (ou plutôt devrait être selon mon conception) un rôle surtout potentiel.

Les inconvénients signalés ci-dessus seraient je crois pratiquement évités, si nous confitions notre journal à quelqu'un qui en assume l'aléa financier. Je ne parle pas ici du souci de conserver au journal toute son indépendance; ce souci est marqué dans le memorandum Frisch-Helmstetter, il est évidemment dans tous les esprits, et à cet égard, je n'ai pas besoin de vous dire que je vous fais la plus entière confiance. Je ne mets donc pas en cause la personnalité du gérant du journal, ce n'est à quel qu'il soit, un gérant a pour souci et pour devoir de faire paraître son journal à date fixe et avec un certain nombre de pages; quel qu'il soit, il aura certainement la mentalité de gérant son journal (et s'il ne l'avait pas il serait en mauvais genre); or, comme je l'ai dit, je ne suis pas du tout sûr que nous puissions l'alimenter en articles de 1<sup>er</sup> ordre; j'aurais qu'il sera alors bien délicat de s'opposer à ce qu'il publie autre chose. La relecture des travaux est déjà bien délicate, est-il opportun de la compliquer encore?

Un dernier mot sur la publication de travaux par la société: si cette publication est faite, elle est inévitablement ce qu'il y aura de plus représentatif du mouvement économique; or ce mouvement est très délicat à définir et à maintenir dans ses limites; déjà, notre collègue ~~me~~ a trouvé que j'avais donné un programme de ~~travaux~~ un caractère trop mathématique; naturellement je ne suis pas de son avis, mais je trouve très bon qu'il n'ait donné le sien, car je crois que la bonne route résultera d'un sage compromis entre les opinions de ceux qui, bien d'accord sur le fond essentiel diffèrent pourtant par des nuances. Il ne faudrait pas faire de la conception économique que je propose de trop simple et de trop schématique; il faut qu'elle ait la richesse que seule peut lui donner la diversité d'un certain nombre d'esprits qui s'y adonnent.

Il me semble que c'est cette idée qui justifie la création d'un conseil de fellows; j'imagine que lorsque il s'agira de préciser la politique scientifique du mouvement, il y aura au sein de l'assemblée des fellows une assemblée, une assemblée et un centre, et ce sera très bien ainsi, car s'il en était autrement, il suffirait d'un seul homme au lieu d'une assemblée, de même que si tous les prix variaient proportionnellement, il suffirait d'en observer un seul, et nous n'aurions pas besoin d'indices multiples. Mais alors si nous émettions notre mouvement par l'impression de publications, ne favorait-il pas que cet aspect du mouvement, le plus important et peut-être, notamment au point de vue de l'extérieur, soit lui aussi sous la dépendance de l'assemblée des fellows ou d'une emanation un peu nombreux

Et aussi des  
Franchises  
Après son de  
autres.

Expansible:  
Publication  
et des faits  
De l'après la  
bonne et j'en

Forte dans des

lets

Tilleggs  
av fait  
chairs

St. Offan new  
Societas kemelt.

More em  
publicary

Virkat into ademi  
jonnele ti noyl  
lito 9 ta op  
de aude offan  
staly. Font  
big journal  
kam.

de la statistique classique de l'équilibre, et de l'aspect social, ce  
 qui ne paraît être le résultat d'un inventaire de l'avenir;  
 publication d'un traité d'économetrie conçu dans un sens tout  
 à fait objectif par un groupe de pays étendus d'économètres, et  
 qui représenterait ce qui est adopté par tout le monde et peut  
 être regardé comme définitivement acquis; publication de certai-  
 nes conférences et séminaires, probablement ayant quelques recon-  
 structions utiles. L'économie pure, ces de nos correspondants  
 probablement un apaisé respectivement parais dans on s'occu-  
 et une partie notable parais ent a vie le Journal, comme la  
 bibliographie et plutôt l'est de Journal parais ent dit dan  
 ce Journal; publication de définitions précises intéressant  
 l'économetrie, de l'histoire qui pourraient être considérés par  
 une ou plusieurs conditions spéciales et qui seraient  
 discutés et peut-être même adoptés dans l'assemblée des Fellow;

On voit que l'œuvre de publication de la société ne paraît  
 tout à fait vaine et vaine, mais qu'elle a de la valeur pour la  
 plus grande part de la publication d'un ouvrage.  
 C'est une raison pour laquelle je crois qu'il faut être très  
 prudent dans l'usage d'un journal; nous disposons en  
 effet de la sagesse et de la chronique et une ressource à faire  
 inutilement, et peut-être nous malheureusement. Au travail  
 de la statistique par les revues statistiques et de n'avoir plus les  
 moyens de faire le travail statistique plus utile, et que personne  
 sans doute ne fera à notre place, que j'ai essayé de décrire  
 sommairement plus haut.

En définitive, je crois que la question qui se pose  
 aujourd'hui pour le Journal est une question extrêmement modeste;  
 si M. Cowles s'intéressait personnellement au Journal à l'instar réduit, je  
 n'y verrais pas d'inconvénient, mais si nous avons l'air de le rôle si  
 bien défini; il y a grande chance pour que ce rôle passif ne  
 l'intéresse pas et je crois personnellement que c'est à l'en-  
 effet en tant petit côté de la question et que nous devons  
 essayer de faire beaucoup mieux et beaucoup plus grand avec  
 Cowles que la simple coopération des membres de la société;  
 j'espère que je n'ai pas encore d'idée bien nette sur la formule  
 de réalisation de la très intéressante collaboration en il nous  
 propose, mais je mets beaucoup qu'en cherchant et en travaillant  
 la question, en arrivant à, je préfère être en arrivant à une  
 combinaison qui donne satisfaction à tous points de vue;

Pour en terminer avec le Journal avant de passer à l'examen  
 de la question de la collaboration de Cowles avec la Société  
 d'économetrie, question entièrement générale, importante et intéres-  
 sante, je dirai que si le Journal est réduit aux proportions  
 très modestes de simples annales de la société, la question  
 financière ne sera jamais bien aigüe; il faut d'ailleurs qu'il  
 en soit ainsi; le Journal ne doit pas être onéreux, car il doit  
 pouvoir être distribué gratuitement à chaque membre, qui a  
 évidemment le droit, du moment qu'il cotise, de s'être tenu en  
 courant de ce que fait la société; il en est ainsi dans toutes  
 les sociétés à ma connaissance, et il ne semble pas qu'elles  
 aient besoin pour cela de concours financiers. Par exemple la  
 Société de statistique de Paris distribue à tous ses membres un  
 journal mensuel d'environ 10 pages, qui contient, avec la  
 procès-verbal des séances, la communication faite à la dernière  
 réunion mensuelle; ce journal coûte environ 10.000 fr par an,  
 ce qui représente à peu près le montant des cotisations et des  
 ventes du Journal aux personnes étrangères à la société; une

Tilleys  
en fait  
chaus

St. Off. pour mes  
services connus.

Mes am  
publics

Vos articles intéressants  
jouent un rôle  
de auto-offen  
stat. Fond  
original  
trava.

de la théorie économique et l'actualité économique, ce  
qui ne peut être le résultat d'un travail de l'économie;  
publié dans un traité d'économie comparée dans le sens tout  
fait objectif par un groupe et son étendu d'économistes, et  
qui représenterait ce qui est adopté par tout le monde et peut  
être regardé comme définitivement acquis; publication de certai-  
nes données statistiques, probablement statistiques reconnues  
directement utiles à l'économie pure, ces données devraient  
probablement être éparpillées respectivement par les journaux  
et les revues actuelles paraissant avec le Journal, comme la  
Statistique et plutôt, est le Journal qui devrait être que dans  
ce Journal; publication de définitions précises intervenant  
l'économie, définitions qui pourraient être considérées par  
une ou plusieurs commissions spéciales et qui servent  
directement à l'enseignement dans l'assemblée des Fellow

On voit que l'œuvre de publication de la société ne serait  
tout fait vaine et vaine, mais qu'elle ne peut pas pour la  
plus grande part à la publication d'un journal.  
C'est une raison pour laquelle je crois qu'il faut être très  
prudent dans l'organisation de ce journal; nous risquons en  
effet de gaspiller notre énergie et nos ressources à faire  
inutilement, et peut-être même malencontreusement, un travail  
de la sorte, car les revues statistiques et de statistiques plus les  
revues de la sorte le travail beaucoup plus utile, et que personne  
qui doute ne fera à notre place, que j'ai essayé de décrire  
suffisamment plus haut.

En définitive, je crois que la question qui se pose  
aujourd'hui pour le Journal est une question extrêmement modeste;  
si M. Cowles s'intéressait néanmoins au Journal et lui recourt, je  
n'y vois pas d'inconvénient, mais il aura alors à jouer un rôle très  
bien défini; il y a grande chance pour que ce rôle passif ne  
l'intéresse pas et je crois personnellement que c'est là en  
effet un tout petit côté de la question et que nous devons  
essayer de faire beaucoup mieux et beaucoup plus grand avec  
M. Cowles que la simple publication des annales de la société;  
j'espère que je n'ai pas encore d'idée bien nette sur la formule  
de réalisation de la très intéressante collaboration, en il nous  
propose, mais je suis persuadé qu'en cherchant et en travaillant  
la question, en arrivant à, je préfère dire en arrivant, à une  
combinaison qui donne satisfaction à tous points de vue;

Il faut en terminer avec le Journal avant de passer à l'examen  
de la question de la collaboration de M. Cowles avec la Société  
d'économie, question entièrement générale, importante et intéres-  
sante, je dirai que si le Journal est redouté aux proportions  
très modestes de simples annales de la société, la question  
financière ne sera jamais bien réglée; il faut d'ailleurs qu'il  
en soit ainsi; le Journal ne doit pas être onéreux, car il doit  
évidemment le droit, du moment qu'il existe, de s'être tenu en  
équilibre de ce que fait la société; il en est ainsi dans toutes  
les sociétés à ma connaissance, et il ne semble pas qu'elles  
aient besoin pour cela de concours financiers. Par exemple la  
Société de statistique de Paris distribue à tous ses membres un  
journal mensuel d'environ 30 pages, qui contient, avec la  
procès-verbal des séances, la communication faite à la dernière  
réunion mensuelle; ce journal coûte environ 20.000 fr par an,  
ce qui représente à peu près le montant des cotisations et des  
ventes du Journal aux personnes étrangères à la société; une

société de ce genre, l'association de, elle n'est pas  
 besoin de comptes-rendus mensuels et d'autre part, elle aura,  
 il y a, plus de rentes que la société de statistique de Paris  
 (dont la cotisation est, il est vrai, de 40 francs); elle n'aura  
 donc pas de peine à équilibrer cette partie de son budget. Je crois pouvoir  
 dire cette petite partie de son budget. En tout cas, nous ne  
 pouvons avoir d'idée sur nos possibilités de gestion financière  
 du journal que lorsque nous en aurons une sur le nombre  
 de nos membres cotisants, c'est à dire, je pense, pas avant le  
 milieu de 1932. Jusque là, il n'y a pas à se faire du souci de ce  
 côté. Je parlerai enfin d'un autre aspect du journal, qui a  
 son intérêt, le titre et la présentation: même beaucoup le  
 nos d'économétriques pour toutes sortes de raisons; n'est-il pas  
 dommage de l'user pour une publication périodique que je considère  
 comme devant rester assez modeste d'aspect et de volume.  
 Je proposerais donc de donner au journal le titre suivant que  
 je libelle en français en vous laissant le soin de voir ce que  
 cela donnerait en anglais:

Journal (ou Bulletin) de la Société d'Économétrie

Nous garderions le vocable précieux d'Économétrie comme  
 sorte de marque de fabrique de toutes nos publications; comme  
 ce mot est un pluriel, cela fait très bien ainsi au point de  
 vue international. ÉCONOMÉTRICA serait en tête de la couverture  
 de tous les fascicules et même ouvrages et je ne vois même  
 pas d'inconvénient à ce qu'en le milieu en tête de la page de notre  
 bulletin; cela ferait beaucoup de titres sur cette couverture,  
 mais qu'importe!

Je pense que nous obtiendrions facilement au point de vue  
 juridique, que l'estampille ÉCONOMÉTRICA soit notre propriété  
 dans le monde entier. Je noterais que cette estampille pourrait  
 conduire à une solution très intéressante par sa souplesse.

Si on ne la trouvait pas assez claire, on pourrait la compléter  
 par un sous-titre dans le genre de celui-ci:

ÉCONOMÉTRICA

Publié (ou patronné) par la Société d'Économétrie

Mais je ferai observer qu'une marque de fabrique ne peut être sous  
 titre.

J'ai hâte d'en arriver à la question de la collaboration  
 de M. Cowles, qui est le véritable objet de cette lettre et que  
 je n'ai pas encore abordée; je m'en excuse, mais ce long préam-  
 bule m'a paru nécessaire pour éclairer la question: J'ai  
 l'habitude, qui est peut-être un défaut français et je m'en  
 excuse, de penser surtout par des idées générales et des principes

En fond, il me semble bien que si la proposition de M. Cowles  
 a un gros intérêt, ce n'est pas parce qu'il nous débarrasserait  
 du souci de la publication d'un bulletin ~~mensuel~~ périodique,  
 qui est un compte-rendu obligatoire de tous nos  
 membres, mais que nous pourrions toujours rendre ceci si je  
 nous voudrions selon nos possibilités financières; ce qui est  
 intéressant, c'est, si j'ai bien compris, d'abord qu'il mettrait  
 au service de l'Économétrie une importante organisation de  
 recherche statistique susceptible de faire progresser sérieuse-





5/11-1931

Brief à W.P.H.  
 Lett. Cowles  
 Reche. Financ.  
 76 rue

sérieusement la science économétrique, ensuite parce qu'il est très intéressant et même important au point de vue de l'opinion de voir une des plus importantes organisations de statistique utilitaire et empirique des États-Unis se convertir à la recherche scientifique (et j'ajoute que cette conversion serait plus intéressante encore si l'organisme converti ne perdait pas absolument toute préoccupation utilitaire, car je pense et j'enseigne que la science vit par et pour la pratique).

Je ne saurais trop applaudir à ce que vous dites au sujet de l'utilité pour nous d'avoir des moyens d'action importants et qui denote un esprit réalisateur que nous n'avons pas toujours assez en Europe.

Je crois qu'il serait donc très désirable d'organiser une collaboration avec M. Cowles et par ailleurs de l'inciter à s'employer à nous trouver d'autres concours financiers; il semble que sur ce point, on pourrait très bien envisager quelque chose d'analogue à ce que vous m'indiquez; mais au lieu de porter sur le Journal de la société, qui à mon avis doit être laissé tout à fait à part de la combinaison, cela pourrait porter sur des publications économétriques par fascicules; ces publications pourraient être de trois sortes:

1° Certains congrès ~~pourraient~~ ou assemblées de fellows pourraient décider de faire entreprendre telle recherche statistique précise susceptible d'éclairer telle question d'économétrie soulevée ou discutée dans une des réunions; M. Cowles pourrait alors se charger de conduire ce travail d'investigation, au besoin avec la collaboration ou les indications de certains économètres spécialement désignés par la société pour chaque question. Les résultats de l'étude pourraient paraître dans le Journal de la société, avec naturellement la mention de la collaboration de M. Cowles, qui aurait par ailleurs le droit de vendre des tirages à part de l'étude à n'importe qui et pour son compte. Cette proposition ne contredit pas ce que j'ai dit plus haut sur le caractère exigü du journal; en effet, j'ai dit que le journal ne devait pas publier les travaux individuels mais il est bien évident que si la société elle-même fait ou fait faire des travaux, elle les publiera dans son journal, comme suite aux discussions des congrès, dont ces travaux ne seront que le prolongement; si M. Cowles acceptait une combinaison de ce genre, en même temps que les combinaisons suivantes, il est évident qu'il y aurait intérêt à lui confier accessoirement l'édition de nos annales, mais la société devrait rester seule maîtresse d'insérer dans ses annales ce que bon lui semble.

2° M. Cowles pourrait entreprendre, en collaboration avec certains ~~aux~~ économètres des études dont la publication serait réglée par un comité de trustees; la société pourrait alors accorder son patronage (et même son appui financier, j'y reviens plus loin) à de telles publications, en autorisant qu'elles paraissent avec l'estampille: ECONOMETRICA. Les conditions de participation de la société au comité des trustees devraient naturellement être réglées par un arrangement analogue à celui dont M. Cowles vous a entretenu; en particulier, il semble que la composition du comité de trustees qui a été envisagée soit convenable, toutefois, je crois qu'il pourrait être bon d'y ajouter un certain contrôle de la société ou du Council, par exemple sous la forme d'un droit de veto pour la publication, si en cas de désaccord, les trustees éprouvaient le besoin d'en référer à la société; ce contrôle n'aurait pas pour but, en effet

d'exercer une surveillance sur nos collègues trustees (ils n'en auront pas besoin) mais de leur fournir un appui et de leur donner toute l'autorité voulue, au cas où ils voudraient s'opposer à une publication jugée incompatible avec l'estampille ECONOMETRICA; il peut en effet arriver qu'une étude ayant coûté fort cher n'ait pas de valeur scientifique; dans ce cas, il est très humain que celui qui aura payé la grosse dépense attribue néanmoins de la valeur à un tel travail et veuille le publier; or les trustees peuvent être fort mal placés pour résister à ce désir de publication, s'ils ont eux-mêmes inspiré l'étude.

3° M. Cowles resterait, naturellement, entièrement de publier à titre privé et sous son nom, avec ou sans le concours d'économètres, telles études qu'il jugerait bon, mais ces études ne porteraient naturellement pas l'estampille ECONOMETRICA.

La formule que je propose ainsi me paraît avoir l'avantage d'être très souple. Je crois qu'il sera utile de la compléter par une disposition que je considère comme fondamentale: M. Cowles ne devrait avoir aucun monopole, je veux dire que la société resterait libre de conclure un accord identique avec d'autres personnes ou organismes, aux U.S. ou dans d'autres pays; il se peut en effet qu'elle reçoive dans l'avenir d'autres offres aussi intéressantes que celle de M. Cowles et elle ne doit pas s'interdire de les accueillir aussi; si elle le faisait elle courrait le risque de retrecir ses moyens au lieu de les augmenter; d'ailleurs, j'estime que monopole n'a jamais été synonyme de progrès; et si d'autres organisations se consacraient à l'économétrie, l'émulation entre elles ne pourrait être que profitable. Je suis bien sûr que l'on pourra toujours dénoncer l'accord de M. Cowles, mais je n'aime pas cette manière de procéder; mieux vaut le prévenir d'avance que la société entend ne pas s'interdire des traités analogues avec d'autres personnes.

Peut-être M. Cowles pensera-t-il que cette exclusion du monopole lui fera perdre beaucoup de l'avantage du patronage économétrique en théorie peut-être, mais pas en fait; il est raisonnable de penser qu'il n'aura pas de longtemps de concurrent et s'il en vient, il aura toujours sur eux une grosse avance. Je pense donc qu'il acceptera.

Je crois que l'organisme de M. Cowles pourrait être appelé INSTITUT D'ECONOMETRIE ou quelque chose d'analogue, mais je ne voudrais qu'il s'appelât FONDATION D'ECONOMETRIE, comme suite à ce que je viens de dire sur le monopole.

Je trouve très bon qu'on envisage la création d'une fondation d'Econométrie, chargée de recueillir les libéralités que l'on pourrait recueillir, et d'en disposer au mieux des intérêts de la science, mais dans un but de bon ordre évident, je crois que cette fondation doit être unique et par conséquent ne pas se confondre avec l'un des instituts de recherche puisque ces instituts peuvent être plusieurs.

Je ne veux pas dire que M. Cowles ne doive pas faire partie du conseil de gestion de la fondation, bien au contraire, mais il doit le faire en dehors de son institut, soit pour avoir fait des libéralités à la science, soit pour avoir provoqué ou obtenu de telles libéralités; par exemple, j'admettrais très bien que, si son institut était déficitaire, on considère ce déficit comme une libéralité faite par M. Cowles à la Fondation et qui justifiait qu'il ait son mot à dire dans l'emploi des fonds de la fondation.

Tout cela peut paraître des subtilités, mais je crois que ça peut avoir grande importance dans l'avenir.

Je crois d'autre part, que conçue selon les grandes lignes que je suggère (et qui ont naturellement besoin d'une mise au point) la combinaison ne paraît devoir soulever d'objection de personne dans l'avenir, et ce point me paraît digne d'attention; la question est en effet si importante que je me demande si, ~~en~~ ~~l'avenir~~ elle ne dépasserait pas la compétence du conseil actuel et si l'avis de l'ensemble des fellows, s'il y en avait, ne serait pas utile; l'affaire me paraît en effet pouvoir intéresser l'orientation même de la société dans l'avenir. Toutefois le conseil est entièrement couvert par l'article 6 de la constitution et j'estime qu'il aurait grandement tort de laisser échapper l'occasion qui se présente à lui; encore doit-il, en réglant l'affaire, se préoccuper de ce que pourra en penser le cercle des fellows, lorsqu'il sera un peu définitivement constitué.

On dira peut-être que la fondation est inutile et que la société pourrait gérer les fonds elle-même; sans doute mais il peut être intéressant que le conseil de la fondation soit un peu différent de celui de la société par exemple comprenne des donateurs, d'autre part cela peut avoir un effet de réclame et susciter des donations nouvelles.

On dira aussi que toutes les sociétés scientifiques publient des travaux scientifiques dans leur journal et qu'on ne voit pas pourquoi la Société d'Économetrie ferait différemment; en réalité notre société est dans une situation un peu spéciale; son orientation est délicate, au moins dans les 1<sup>re</sup> années et, elle a, à toutes sortes de points de vue à prendre des précautions que n'ont pas les autres sociétés; aussi ne saurait-elle être trop prudente, je crois que dans cette matière, le meilleur moyen d'aller vite c'est d'aller doucement; je reste persuadé que l'économie mathématique aurait progressé plus vite en France si Walras avait pris un peu plus de ménagements à cet égard.

Je pense que M. Cowles voudra bien se rendre compte des problèmes complexes auxquels nous avons à faire, qu'il voudra bien supporter que sa proposition fasse l'objet d'une étude et d'une mise au point minutieuses. Veuillez d'ores et déjà lui dire que j'ai été très sensible à sa proposition et que si je l'ai "épluchée" avec tant d'attention, c'est précisément qu'elle me paraît très intéressante et très importants.

Naturellement je reste à votre disposition pour un nouvel examen, si vous estimez que je vois mal certains aspects de la question, ce dont je ne me défends pas.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et cher Maître, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

F. Divisia

6 novembre 1931

F. Division til H. Frisch.

Mon cher Frisch,

J'ai bien reçu vos deux lettres et  
m'excuse de n'y avoir pas encore répondu ;  
j'ai beaucoup de besogne.

J'ai fini par distribuer aux membres du  
Conseil la note que j'avais rédigée comme  
suite à votre Memorandum de Munich-Bonn.  
Toutefois, j'ai supprimé le dernier paragraphe  
intitulé Manifeste, pensant à la réflexion qu'il  
serait bien difficile d'en venir à temps, tous les  
revues à ne pas parler de la Société  
d'Econometrie sans votre contrôle : si on  
publie des erreurs, nous la rectifierons.

Comme suite à votre lettre circulaire  
aux membres européens au sujet des Charter-  
Members, je n'ai rien reçu de personne ; au  
fond, je crois que c'est mieux ainsi, car la liste  
des Charter-members risquerait de devenir trop  
grosse, si l'Amérique et l'Europe se mettaient

à suraiguë. Ne connaissant à peu près  
personne de la 4<sup>e</sup> liste, je n'ai pas  
encore voté et j'ai l'intention de ne pas voter  
et de distribuer au Conseil une "déclaration  
de vote" où j'indiquerai les principes qui  
me ont guidé pour la France, en priant mes  
collègues, si ces principes leur paraissent bons,  
de les suivre aussi en ce qui les concerne et de  
donner en ce sens toute explication au Président.

J'estime que le vote mécanique est en  
effet imparfait.

J'ai pu voter de mes candidats, mais précisément  
je n'en avais aucun.

Pour l'élection de fellows je voudrais bien ne  
pas m'occuper de l'affaire qu'en 1932; toutefois  
je vous suis très reconnaissant de soutenir la  
candidature de M. Colson.

J'ai envoyé hier d'urgence au Président  
une lettre au sujet de la proposition Colson.  
Je vous envoie copie de cette lettre, pour  
vous tenir informé, et pour que vous  
puissiez prendre position, si vous le désirez,  
sur ma proposition.

Ma femme va mieux et j'espère qu'elle se  
remettra sans trop de difficultés.

Bien cordialement à vous

Pring

U. S. Oslo  
Brevs. nr.

761 A

Journal de l'Institut [1919]

Mon cher Frisch,

Je vois par votre dernière lettre au sujet de l'affaire Coules que vous pensez venir à Paris, parler à l'Institut Poincaré; j'en serai très heureux.

M. Roos m'a envoyé une lettre où il fait des objections à la nomination immédiate de membres honoris causa; je ne crois pas que ces objections soient très sérieuses, et je vous envoie en tout cas une copie de ma réponse.

Si la nomination de membres honoris causa est différée, je vous demanderai de vouloir bien, si vous ne l'avez fait, voter en faveur de M. Charles Reist comme Charter Member.

Bien qu'il n'étant pas économiste math<sup>ém</sup>, il est très favorable à l'Economie Math<sup>ém</sup>.

et a beaucoup fait pour son développement  
en France. D'autre part, c'est un  
de nos économistes - les plus en vue, en  
France, comme dans les milieux  
internationaux.

Bien amicalement votre

Primo



26 nov. 31

U. S. Pat. & T. Office
Br. No.
761A

Je m'empresse de répondre à votre lettre reçue à l'instant. La lettre à Irving Fisher que j'avais visée dans ma précédente lettre n'est autre que celle que je vous ai envoyée aussitôt que vous et dont vous vous êtes inspiré pour faire votre memorandum. Je ne l'avais pas encore envoyée à d'autres que vous et Schumpeter et c'est ce qui vous explique la phrase de ma lettre destinée à tous les membres européens du conseil; j'ai voulu vous écrire spécialement bien que il s'agissait de la lettre que je vous avais déjà envoyée et je m'en excuse; j'ai écrit immédiatement à Fisher; je crois l'affaire très intéressante; il faut seulement que nous restions entièrement maîtres de notre journal et que Cowles n'ait pas de monopole pour les publications de géométrie. J'ai été très satisfait de voir que vous aviez adopté immédiatement le même point de vue que moi. Je n'ai pas vu dans votre précédente lettre que vous me demandiez mon avis sur le cable à envoyer à Fisher, j'ai sans doute mal compris votre lettre et excusez-m'en; je n'ai jamais appris l'anglais et je le comprends comme je peux parfois. J'ai compris que vous aviez déjà envoyé le cable et que vous m'avez envoyé le texte et que même vous aviez reçu la réponse quant à son voyage à travers l'Atlantique, dans un sens ou dans l'autre; je crois vous avoir écrit que si quelqu'un veut faire le voyage je n'y vois certes pas d'inconvénient, mais que je ne crois pas cela nécessaire; je crois que la question peut parfaitement se régler par écrit, en tout cas, il ne faudrait faire le voyage que lorsque la question aura été très grossie, de manière que l'on soit déjà à peu près d'accord sur tous les points.

Personnellement, Fisher m'avait aussi demandé une réponse par cable; avec le concours d'un ami, j'ai fabriqué la phrase suivante: "I don't entirely agree writing" et j'ai aussitôt écrit la lettre que je vous ai envoyée en copie.

Roos vient de m'écrire et il me vante la proposition Cowles qui paraît due à l'intervention d'un de ses amis; Cowles consacrerait des sommes importantes; j'avais écrit à Fisher en post-scriptum, que malgré les observations qu'on pourrait faire, il ne faudrait à aucun prix rompre les pourparlers avec Cowles et qu'on s'arrangera toujours; je persiste dans cet avis. Si vous aviez à écrire à Fisher, vous pourriez lui dire qu'il serait intéressant de poursuivre les pourparlers avec Cowles compte tenu des observations faites par le conseil; par exemple Roos pourrait s'en charger et soumettre par écrit au conseil les nouvelles bases d'accord; d'après la marche des pourparlers on verrait bien s'il faut en venir à des déplacements et à une petite réunion à Londres ou à aux U.S. Je crois pour le moment que ce sera inutile.

Ce n'est pas moi qui me suis occupé de vous faire inviter à l'Institut Poincaré, car je suis totalement étranger à

cet Institut; je suppose que l'initiative vient de F. qui en fait partie; si j'avais un conseil à vous donner, je vous recommanderais vivement d'accepter et de faire un effort pour vous rendre libre; je ne parle pas seulement du plaisir que j'aurais à vous voir à Paris, ce qui est une considération toute personnelle, mais je crois que vous rendriez grand service à la science économique en montrant à un certain public français comment des mathématiciens de haut standing savent s'y consacrer; cela serait utile que vous y parliez, si cela vous est donné par de le faire, plutôt d'économique que de statistique; votre brochure: "Sur un problème d'économie pure" que je viens de relire avec Roy, contient vraiment des choses fondamentales et mériterait d'être plus qu'une brochure; vous y touchez toute une série de questions dont chacune mériterait peut-être un livre; il y a là une mine qu'il vous appartient d'exploiter. Il serait aussi extraordinairement intéressant d'introduire l'économie à l'Institut Poincaré; cela pourrait devenir un foyer de recherche extrêmement précieux; J. Frechet a bien fait un peu d'économie math. mais je le crois très occupé par d'autres questions touchant mieux à ses travaux personnels; il a donc dit tout ce que vous pouvez pour l'accepter; je pense que vous le ferez d'autant plus volontiers que vous saurez avoir été invité par des mathématiciens; si quelque question de détail vous embarrassait, je suis à votre entière disposition pour essayer de vous aider à la régler; je connais un peu Frechet et pas mal Darrois; j'irais volontiers les voir si il y e avait quelque raison. Dans sa dernière lettre Roos ne se montre pas très chaud pour les membres honoris causa; il ne voudrait très peu et ne voudrait ne s'en occuper que l'an prochain; il serait pourtant bon d'avoir tout au moins dès maintenant une décision de principe car cela peut influencer sur le choix des charters. D'un autre côté, en nommant très peu peut conduire à des discriminations délicates; je persiste à croire que nous avons un gros intérêt à nous annexer un certain nombre de sommités.

Bien amicalement votre  
*Merci pour votre dernier*

*Enva*

26 nov. 31

U. S. Pat. & Tm. Office
Division of Patents
Washington, D. C.
761A

Je m'empresse de répondre à votre lettre reçue à l'instant. La lettre à Irving Fisher que j'avais visée dans ma précédente lettre n'est autre que celle que je vous ai envoyée aussitôt que vous et dont vous vous êtes inspiré pour faire votre memorandum. Je ne l'avais pas encore envoyée à d'autres que vous et Schumpeter et c'est ce qui vous explique la phrase de ma lettre destinée à tous les membres européens du conseil; j'ai voulu vous écrire spécialement bien que il s'agissait de la lettre que je vous avais déjà envoyée et je m'en excuse; j'ai écrit immédiatement à Fisher; je crois l'affaire très intéressante; il faut seulement que nous restions entièrement maîtres de notre journal et que Cowles n'ait pas de monopole pour les publications de géométrie. J'ai été très satisfait de voir que vous aviez adopté immédiatement le même point de vue que moi. Je n'ai pas vu dans votre précédente lettre que vous me demandiez mon avis sur le cable à envoyer à Fisher, j'ai sans doute mal compris votre lettre et excusez-m'en; je n'ai jamais appris l'anglais et je ne comprends comme je peux parfois ce que vous m'avez envoyé le texte et que même vous avez reçu la réponse quant à son voyage à travers l'Atlantique, dans un sens ou dans l'autre; je crois vous avoir écrit que si quelqu'un veut faire le voyage je n'y vois certes pas d'inconvénient, mais que je ne crois pas cela nécessaire; je crois que la question peut parfaitement se régler par écrit, en tout cas, il ne faudrait faire le voyage que lorsque la question aura été très dégrossie, de manière que l'on soit déjà à peu près d'accord sur tous les points.

Personnellement, Fisher m'avait aussi demandé une réponse par cable; avec le concours d'un ami, j'ai fabriqué la phrase suivante: "I don't entirely agree writing" et j'ai aussitôt écrit la lettre que je vous ai envoyée en copie.

Roos vient de m'écrire et il me vante la proposition Cowles qui paraît due à l'intervention d'un de ses amis; Cowles consacrerait des sommes importantes; j'avais écrit à Fisher en post-scriptum, que malgré les observations qu'on pourrait faire, il ne faudrait à aucun prix rompre les pourparlers avec Cowles et qu'on s'arrangera toujours; je persiste dans cet avis. Si vous aviez à écrire à Fisher, vous pourriez lui dire qu'il serait intéressant de poursuivre les pourparlers avec Cowles compte tenu des observations faites par le conseil; par exemple Roos pourrait s'en charger et soumettre par écrit au conseil les nouvelles bases d'accord; d'après la marche des pourparlers on verrait bien s'il faut en venir à des déplacements et à une petite réunion à Londres ou à aux U.S. Je crois pour le moment que ce sera inutile.

Ce n'est pas moi qui me suis occupé de vous faire inviter à l'Institut Poincaré, car je suis totalement étranger à

cet Institut; je suppose que l'initiative vient de F. qui en fait partie; si j'avais un conseil à vous donner, je vous recommanderais vivement d'accepter et de faire un effort pour vous rendre libre; je ne parle pas seulement du plaisir que j'aurais à vous voir à Paris, ce qui est une considération toute personnelle, mais je crois que vous rendriez grand service à la science économique en montrant à un certain public français comment des mathématiciens de haut standing savent s'y consacrer; il serait utile que vous y parliez, si cela vous est donné par de la place, plutôt d'économie que de statistique; votre brochure: "Sur un problème d'économie pure" que je viens de relire avec Roy, contient vraiment des choses fondamentales et mériterait d'être plus qu'une brochure; vous y touchez toute une série de questions dont chacune mériterait peut-être un livre; il y a là une mine qu'il vous appartient d'exploiter. Il serait aussi extraordinairement intéressant d'introduire l'économie à l'Institut Poincaré; cela pourrait devenir un foyer de recherche extrêmement précieux; J. Frechet a bien fait un peu d'économie math. mais je le crois très occupé par d'autres questions touchant mieux à ses travaux personnels; il est donc très probable que vous pouvez pour accepter; je pense que vous le ferez d'autant plus volontiers que vous saurez avoir été invité par des mathématiciens; si quelque question de détail vous embarrassait, je suis à votre entière disposition pour essayer de vous aider à la régler; je connais un peu Frechet et pas mal Darrois; j'irais volontiers les voir si il y avait quelque raison. Dans sa dernière lettre Roos ne se montre pas très chaud pour les membres honoris causa; il ne voudrait très peu et ne voudrait ne s'en occuper que l'an prochain; il serait pourtant très bon d'avoir tout au moins dès maintenant une décision de principe car cela peut influencer sur le choix des charters. D'un autre côté, en nommant très peu peut conduire à des discriminations délicates; je persiste à croire que nous avons un gros intérêt à nous annexer un certain nombre de sommités.

Bien amicalement votre  
*Merci pour votre dernier*

*Enva*

Mon cher Frisch,

J'ai bien reçu vos lettres, communications et brochures et vous en remercie.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre correspondance avec Darmois; je vous ai dit déjà combien j'attache d'importance à ce que vous veniez vous faire entendre à Paris; j'ajoute que si vous parlez sur les questions économiques plutôt que sur les questions statistiques, je pense que vous rendrez un signalé service de plus à la science économique et à cet égard, votre projet de programme m'a paru très intéressant.

Bien que Darmois soit avant tout mathématicien et statisticien je pense qu'il admettra et saura faire admettre la partie économique; si vous aviez l'impression qu'il soit utile que je lui écrive à ce sujet, je le ferai bien volontiers; mais je pense que vous réglerez cela très bien avec lui.

Ci-joint une copie de correspondance entre Amoroso et moi; plus je vais plus je pense que la création de membres honoris causa (qu'on les appelle ainsi ou autrement peu importe) nous donnera une souplesse indispensable.

J'ai lu avec intérêt votre brochure sur les rapports entre la capitalisation et la consommation finale; je crois très important que vous ayez montré mathématiquement qu'il n'y a pas nécessairement turn-point; en revanche, il me semble qu'il faut compter comme capitalisation seulement la capitalisation nette c'est à dire déduction faite des capitaux qui viennent simplement remplacer les capitaux usés et qui par suite ne constituent pas une production nouvelle; en somme ces capitaux de remplacement comptent déjà dans le prix de revient des consumer-goods et les compter dans les capital-goods me paraît constituer un double emploi.

Il semble donc que ~~il y a~~ dans vos équations il conviendrait, pour le problème que vous traitez, de faire  $h=0$

Je crois d'ailleurs, que cette transformation ne détruit pas les résultats de votre calcul; je crois d'ailleurs que la question doit devenir plus claire encore si l'on introduit les ensembles renouvelés. Je n'ai pas le temps de préciser mes idées aujourd'hui, mais peut-être aurons-nous l'occasion de correspondre à ce sujet.

En terminant je vous envoie tous mes vœux de nouvelle année pour vous et pour les vôtres.

Bien amicalement à vous

*Divisia*

I7/I2/31

U. E. Oslo  
Brev nr. 10  
761 A

*Copia*

nullement

.....Je pense que notre société n'a/ besoin de s'assurer la bienveillance ni la protection de qui que ce soit. A mon avis, elle devrait être simplement un lien parmi les culteurs actuels de l'économétrie et surtout un moyen de pousser les jeunes économistes à l'étude de l'économie mathématique ou, pour mieux dire, à l'emploi des instruments et de la forme mathématiques pour l'étude des faits économiques.

Il est par conséquent tout naturel que je ne voie point la nécessité, ni peut-être l'avantage d'avoir un grand nombre de membres honoris causa. Je prendrais plutôt l'expression selon le sens littéral et, à la rigueur, M. Fisher serait à mes yeux le sens vraiment digne d'appartenir à cette catégorie. Je reconnais pourtant l'opportunité d'y comprendre aussi, d'après l'usage, quelques autres savants, fort peu nombreux, n'étant pas nécessairement économistes, mais jouissant dans le domaine de la science en général d'une autorité et d'une renommée absolument supérieures.

Je traduis l'expression charter-members par "membres fondateurs": donc le groupe est restreint d'économistes qui ont effectivement participé à la constitution de la Société, ou qui, d'une façon ou d'une autre, avaient accepté d'avance d'y appartenir. Je n'ai peut-être pas bien compris les raisons qui ont conseillé de tant élargir cette catégorie en y introduisant une majorité de personnes qui n'ont point été des fondateurs, qui ne sont pas des économistes mathématiques. Mais à la fin, je ne vois pas là un trop grand inconvénient.

Quant aux "fellows", comme je l'ai dit dans ma réponse au memorandum Frisch-Schumpeter du 28 septembre dernier, je pense qu'à cette classe devraient appartenir seulement ceux qui sont vraiment des économistes mathématiques et qui sont encore à proprement parler, assez peu nombreux.

Par contre, et conformément à mon point de vue sur ce qui devrait être le but le plus important de la Société, je donnerais une large étendue à la classe des membres ordinaires: je suis convaincu que d'appartenir à la Société et d'être mis en mesure de suivre régulièrement les progrès de l'économétrie et la littérature économétrique, peut effectivement amener plusieurs jeunes économistes à se passionner à notre science et à s'y dévouer.

10/12/31

Quant à la question financière, comme je l'ai déjà dit autrefois, elle n'a à mes yeux qu'une importance tout à fait secondaire; et je ne saurais admettre que les nominations des membres puissent être soumises à des considérations de cet ordre.

La société doit sans doute tâcher d'éviter le déficit de son budget. Mais peut-on seulement penser à la nature éventuelle du solde d'un bilan dont on ne connaît même pas par approximation le crédit et le débit? Et d'évaluer le débit ne semble impossible tant que la forme et la mesure de l'activité scientifique de la Société ne seront à peu près fixées, et d'autant plus dans la perspective d'une combinaison quelconque avec M. Cowles. D'ailleurs, je pense que au cas échéant aucun des membres ne voudra se soustraire à une augmentation de la cotisation, qui ne devrait jamais devenir excessivement lourde.

signé: Amoroso

*12/12/31*

Ad brev fra F. Divisia til R. Frisch 17/12-1931.

*Copie*

U. B. Oslo  
Brev. nr.  
761 A

Monsieur et cher collègue,

Je vous remercie à'autant plus de vos deux lettres que je sais combien nos échanges de vue prennent un temps précieux; je ne crois pas que ce gros travail d'organisation, naturellement temporaire soit perdu pour l'économétrie.

En ce qui concerne les membres honoris causa, j'ai cru comprendre que la question va être soumise au conseil; je me permets de communiquer un extrait de votre lettre à notre Président et à quelques collègues MM. Frisch Koos et Schumpeter pour le cas où cela pourrait vous éviter la peine de le faire; je le fais d'autant plus volontiers que nos opinions me paraissent très voisines et que la seule divergence entre nous me paraît être une nuance de dénomination:

Par membres honoris causa, j'entends surtout ce qui correspond à l'expression française de "membre honoraire" qui est moins forte que celle de "membre d'honneur"; elle marque sans doute une idée de déférence et de politesse, mais surtout, elle s'oppose à l'expression de "membre actif" ou "membre titulaire".

L'élection de tels membres honoraires me paraît présenter un grand intérêt pour la diffusion de notre oeuvre et surtout chez les jeunes; sans doute nous devons élargir le plus possible le recrutement de nos membres ordinaires, mais nous ne le ferons qu'imparfaitement si nous ne nous adressons pas à des gens extérieurs à notre groupe; par exemple, je viens d'apprendre qu'un jeune italien est venu à l'économie mathématique, sans doute en raison de ses dispositions d'esprit mais aussi grâce à l'action d'un professeur norvégien mathématicien; de même en France, je crois qu'il serait très utile de faire pénétrer des études ayant trait à l'économétrie, soit à l'Institut H. Poincaré, soit au Collège de France, soit dans nos facultés, etc. Cela peut se faire plus facilement si nous enroulons parmi nous ceux qui dans ces milieux ont une action étendue sur la jeunesse et là il ne s'agit pas seulement du nombre des jeunes recrutés mais d'augmenter le nombre des chances de découvrir les perles rares qui peuvent faire faire à notre science un pas décisif.

J'admettrais fort bien qu'on choisît un autre nom que celui de honoris causa, si l'on pense qu'il peut prêter à confusion; toutefois, le choix de ces membres extérieurs doit se limiter, et c'est pourquoi je crois bon d'attacher tout de même au titre un élément honorifique et si proposé pour la France uniquement des membres de l'Institut.

J'estime comme vous et je pense aussi comme la majorité de nos collègues qu'il ne faut pas trop élargir la liste des Charter-membres que je traduis comme vous par "Membres fondateurs"; précisément je pense que nous pouvons borner cette liste sans inconvénient en déviant vers les "honoris causa" les personnes que nous croyons bon de nous attacher, bien qu'elles n'aient pas vraiment qualité de fondateurs, et que nous ne désirons pas releguer au rang de membre ordinaire; à cet égard, si le titre de honoris causa présente un certain

Ad brev fra F. Divisia til R. Frisch 17/12-1931

caractère honorifique, cela peut nous permettre de décongestionner la liste des Charters en nt de la rendre définitive sans aucun geste désobligeant, et aussi dans l'avenir d'éviter de la candidature au titre de Fellow des gens qui ne doivent pas l'être, mais auxquels il serait désagréable d'opposer un refus en raison de leur grosse personnalité.

J'ai enregistré avec grand plaisir votre opinion concernant l'affaire Cowles et aussi la question financière que vous considérez comme moi ce ne subsidiaire; si l'on veut bien réunir quelques premières ressources en capital, je crois que nous pourrions discuter ensuite la question des ressources annuelles tant à loisir.

En terminant laissez moi vous dire tout l'agrément que j'ai eu à enregistrer votre acceptation de demeurer en fonction au conseil.

Bien cordialement votre

*Signé Divisia*

16/12/31

Lettre adressée à M. A. Amoroso

BULVEISE ADDRESS Via delle Tre Madone 14 ROMA

Copie adressée pour information à MM.

Irving Fisher

Frisch

Kocs

Schumpeter



U. E. Oslo  
Brev nr. 111  
761 A

*Copia*

nullement

.....Je pense que notre société n'a/ besoin de s'assurer la bienveillance ni la protection de qui que ce soit. A mon avis, elle devrait être simplement un lien parmi les culteurs actuels de l'économétrie et surtout un moyen de pousser les jeunes économistes à l'étude de l'économie mathématique ou, pour mieux dire, à l'emploi des instruments et de la forme mathématiques pour l'étude des faits économiques.

Il est par conséquent tout naturel que je ne voie point la nécessité, ni peut-être l'avantage d'avoir un grand nombre de membres honoris causa. Je prendrais plutôt l'expression selon le sens littéral et, à la rigueur, M. Fisher serait à mes yeux le sens vraiment digne d'appartenir à cette catégorie. Je reconnais pourtant l'opportunité d'y comprendre aussi, d'après l'usage, quelques autres savants, fort peu nombreux, n'étant pas nécessairement économistes, mais jouissant dans le domaine de la science en général d'une autorité et d'une renommée absolument supérieures.

Je traduis l'expression charter-members par "membres fondateurs": donc le groupe est restreint d'économistes qui ont effectivement participé à la constitution de la Société, ou qui, d'une façon ou d'une autre, avaient accepté d'avance d'y appartenir. Je n'ai peut-être pas bien compris les raisons qui ont conseillé de tant élargir cette catégorie en y introduisant une majorité de personnes qui n'ont point été des fondateurs, qui ne sont pas des économistes mathématiques. Mais à la fin, je ne vois pas là un trop grand inconvénient.

Quant aux "fellows", comme je l'ai dit dans ma réponse au memorandum Frisch-Schumpeter du 28 septembre dernier, je pense qu'à cette classe devraient appartenir seulement ceux qui sont vraiment des économistes mathématiques et qui sont encore à proprement parler, assez peu nombreux.

Par contre, et conformément à mon point de vue sur ce qui devrait être le but le plus important de la Société, je donnerais une large étendue à la classe des membres ordinaires: je suis convaincu que d'appartenir à la Société et d'être mis en mesure de suivre régulièrement les progrès de l'économétrie et la littérature économétrique, peut effectivement amener plusieurs jeunes économistes à se passionner à notre science et à s'y dévouer.

10/12/31

Quant à la question financière, comme je l'ai déjà dit autrefois, elle n'a à mes yeux qu'une importance tout à fait secondaire; et je ne saurais admettre que les nominations des membres puissent être soumises à des considérations de cet ordre.

La société doit sans doute tâcher d'éviter le déficit de son budget. Mais peut-on seulement penser à la nature éventuelle du solde d'un bilan dont on ne connaît même pas par approximation le crédit et le débit? Et d'évaluer le débit ne semble impossible tant que la forme et la mesure de l'activité scientifique de la Société ne seront à peu près fixées, et d'autant plus dans la perspective d'une combinaison quelconque avec M. Cowles. D'ailleurs, je pense que au cas échéant aucun des membres ne voudra se soustraire à une augmentation de la cotisation, qui ne devrait jamais devenir excessivement lourde.

signé: Amoroso

*12/12/31*

Ad brev fra F. Divisia til R. Frisch 17/12-1931.